

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2529

Société : Retraite RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL JOURBAOUI MOHAMED

Date de naissance : 01/01/1952

Adresse : QUARTIER RAHMANI RUE 25 N° 53

SIDI MOUEN CASABLANCA

Tél. : 0653356937 Total des frais engagés : 1858 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur SLIMANI Salah-Eddine
Cardiologue
Place de la Victoire N° 8
Av. de Khouribga Assurance
App. 20, Casablanca Tel: 05 23 12 24

Date de consultation : 25 JAN 2021

Nom et prénom du malade : EL JOURBAOUI MOHAMED Age : 68

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 25/01/2020

Signature de l'adhérent(e) : TPF

MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Rattachement des Actes
25 JAN 1923	Opérat	21	250.00 DH	Docteur M. A. M. S. M. Cardiologue N° 8 Place de la Victoire Casablanca Av. de Khopribga Casablanca Appt. 26, 58 Etage Tel: 44.43.23124

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie RAHMANI Dr. FILALI/LHAM Lot. Rahmani Rue 14 N° 76 Sidi Mounen - Casablanca Tel.: 05 22 72 89 88	 	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Décret et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

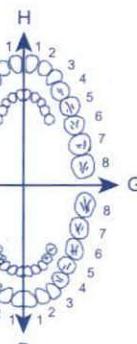
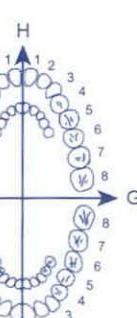
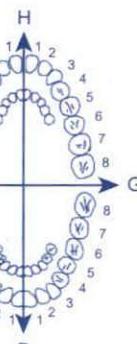
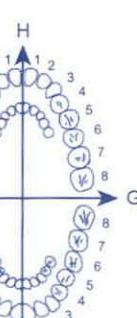
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

دكتور سلام سليماني

Cardiologue

Diplôme de la Faculté de Médecine de Reims
Echodoppler

C.E.S. de Biologie - Médecine du sport
D.E.A. d'Oxyologie Médecine d'urgence
Ancien Attaché des Hôpitaux
de Reims et de Charleville



دكتور سلام سليماني

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب برامس

الفحص بالأمواج فوق الصوتية

اختصاصي في طب الرياضة وطب المستعجلات

ملحق سابق بمستشفيات رامس وشارل فيل

25 JAN 2023

Casablanca, le

الدار البيضاء في

Dr. SLIMANI M. 554630
 $208,00 \times 6 = 1248,00$
 ① Couvert 500 1fr 140/-
 $37,00 \times 6 = 222,00$
 ② AT 500 1fr 140/-
 $30,00 \times 6 = 180,00$
 ③ Dr. 500 1fr 140/-
 $99,00 \times 6 = 594,00$
 ④ Aperitif 1fr 1fr 140/-
 1608,00

Dr. SLIMANI Salah-Eddine
 Cardiologue N° 8
 Place de la Victoire Casablanca
 AV. de Khouribga Casablanca
 App. 26, 5th floor Tel: 44.43.23124

Pharmacie RAHMANI
 Dr. FILALI ILHAM
 Lot. Rahmani Rue 14 N° 76
 Sidi Moussem - Casablanca
 Tél.: 05 22 72 89 88



ساحة النصر الرقم 8 محج خربكة - الشقة 26 الطابق 5 الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.44.43.23 - هاتف المنزل : 05.22.23.42.03

Place de la Victoire N°8 - Avenue de Khouribga - Casablanca - Appt. 26, 5th Stage - Tél.: 05 22 44 43 23 - D.: 05 22 23 42 03

GSM : 06.61.32.87.22 - Email : slimsalaheddine@gmail.com

COVERAM® 5mg/5mg
Péridopril arginine / amlodipine
30 comprimés



6 118001 130078

COVERAM® 5mg/5mg
Péridopril arginine / amlodipine
30 comprimés



6 118001 130078

COVERAM® 5mg/5mg
Péridopril arginine / amlodipine
30 comprimés



6 118001 130078

COVERAM® 5mg/5mg
Péridopril arginine / amlodipine
30 comprimés



6 118001 130078

208,00

208,00

208,00

GU...
Péridopril...
30 comprimés



6 118001 130078

COVERAM® 5mg/5mg
Péridopril arginine / amlodipine
30 comprimés



6 118001 130078

ATENOR® 100 mg
28 comprimés



6 118000 120063

ATENOR® 100 mg
28 comprimés



6 118000 120063

208,00

208,00

37,00

ATENOR® 100 mg
28 comprimés



6 118000 120063

37,00

ATENOR® 100 mg
28 comprimés



6 118000 120063

37,00

ATENOR® 100 mg
28 comprimés



6 118000 120063

37,00

ATENOR® 100 mg
28 comprimés



6 118000 120063

37,00

DociVox®
comprimé à

AUX EXTRAITS DE PROPOLIS ET DE PLANTES
(Eucalyptus - Propolis - Echinacea - Gingembre)

x10

Maux de gorge
Enrouements passagers

LOT : 190355
DUO : 10/2022
39,00 DH



1g/125 mg

Antibiotique
Voie orale

Uniquement sur ordonnance
ACLAV 1g/125mg Poudre pour
suspension buvable, 15 sachets
6 118000 091769

A.M.M. : 117 DMP/21/NNP

Yasmine LAHOU FILALI - Pharmacien Responsable



LOT : 2135
PER : 03-21
P.P.V : 99DH00

DR SLIMANI SALAH EDDINE

ECG

Nom : el jourbaoui ned Sex :

Age :

Clinique N :

Section :

SN : 0012472

Case No. :

Lit No. :

Date : 25/01/2020 11:46:29

